

# Gérondif, participe présent et expression de la cause<sup>1</sup>

Alain Rihs

Institut des sciences du langage et de la communication  
Université de Neuchâtel  
alain.rihs@unine.ch

## Résumé

*Dans cet article, nous défendons l'idée que le gérondif et le participe présent donnent lieu à des types de représentation événementielle différents. Nous formulons l'hypothèse que le gérondif marque une préférence pour les relations de simultanéité entre événements, alors que le participe présent est non contraint du point de vue de l'organisation temporelle des événements. Nous remarquons que cette différence est saillante lorsqu'une relation causale est en jeu. Ainsi, les relations causales qui supposent la contiguïté ou la disjonction des événements résistent à l'emploi du gérondif, tandis qu'elles ne posent pas de problème au participe présent.*

**Mots clés :** gérondif, participe présent, causalité, simultanéité, contiguïté.

## 1. Introduction

Le participe présent en fonction d'attribut détaché du sujet et le gérondif (*en* + participe présent) ont des emplois très proches, si bien qu'il est tentant, de prime abord, de les considérer comme des formes équivalentes. Si la commutation des deux formes ne produit souvent aucune variation de sens, nous observons toutefois que certains contextes mettent en évidence des différences dans leur comportement sémantique. Nous remarquons que c'est lorsqu'une relation causale est en jeu que la distinction sémantique entre les deux formes intervient le plus clairement. Notre objectif sera ainsi, sur la base de

---

<sup>1</sup> Le présent article reprend et développe la problématique de notre mémoire de DEA, soutenu à l'Université de Genève en octobre 2008. Je tiens à remercier très chaleureusement Jacques Moeschler, qui a dirigé ce mémoire et a orienté mes recherches sur l'expression de la causalité au moyen des formes non finies du verbe. Je remercie également la Faculté des Lettres pour la bourse qu'elle m'a généreusement octroyée ; cette bourse m'a notamment permis de poursuivre une partie de mes recherches à l'Institut des Sciences Cognitives de Lyon. Ma reconnaissance va enfin aux chercheurs de l'ISC, Anne Reboul, Jacques Jayez et Ira Noveck, qui m'ont aidé à mettre en place les expériences présentées ici.

cette observation, de proposer un critère sémantique clair qui permette de distinguer les deux formes.

Nous chercherons dans un premier temps à déterminer le type de relation causale que mettent en place le gérondif et le verbe fléchi auquel il est associé. À cet effet, nous ferons varier les paramètres aspectuels du verbe au gérondif, et montrerons que la relation entre les procès ne présente jamais d'écart temporel. Nous examinerons ensuite la thèse (classique) de la simultanéité du gérondif, qui apparaît comme une conséquence logique de nos premières observations. Puis nous nous pencherons sur le participe présent. Nous évaluerons d'abord la pertinence des quelques travaux qui ont cherché à fonder sa sémantique propre. Nous proposerons ensuite nous-mêmes un critère qui permette de distinguer entre la sémantique du participe présent et celle du gérondif. Nous nous appuyerons, pour ce faire, sur les variations de sens qui nous semblent résulter de leur commutation. Une étude empirique viendra finalement confirmer nos intuitions à ce sujet.

## 2. Gérondif et expression de la cause

Le gérondif est une forme verbale non finie : il est, hors du contexte de la phrase, indéterminé quant au mode, au temps et à la personne. Il retire les coordonnées qui lui font défaut de son association à une prédication complète, régie par un verbe fléchi. Il prend ainsi pour sujet-agent celui de la prédication principale et il épouse la temporalité du verbe fléchi. Les différents travaux sur le gérondif s'accordent à dire qu'il occupe une place circonstancielle dans la phrase, à la manière d'un adverbe : son rôle est de livrer les circonstances dans lesquelles se produit l'action dénotée par la prédication principale. Parmi les circonstances recensées par la littérature (cf. notamment Gettrup 1977, Halmøy 1982 et 2003, Franckel 1989), on trouve la manière (*Paul s'exprime en bafouillant*), le moyen (*Paul a réussi son examen en trichant*), la cause (*Paul s'est fait mal en se cognant*), la condition (*Paul ferait plaisir à tout le monde en se taisant*), la simultanéité (*Paul se douche en chantant*) ou l'arrière-plan (*Paul a rencontré Marie en rentrant chez lui*).

Le gérondif n'encode pas de valeur circonstancielle particulière : la nature de la circonstance est calculée à partir des significations des deux prédicats en jeu (gérondif et verbe fléchi). Afin d'accéder à la valeur pertinente du gérondif pour la prédication principale, le destinataire fait appel à un savoir encyclopédique, constitué des représentations prototypiques entre événements : *s'exprimer* et *bafouiller* entretiennent canoniquement une relation de spécification, *tricher* et *réussir* une relation moyen-but visé, *se cogner* et *se faire mal* une relation causale, etc. Etant donné que la valeur circonstancielle du gérondif est tri-

butaire de la signification du verbe fléchi, un même syntagme gérondif recevra des lectures différentes suivant la prédication à laquelle il est attaché. Halmøy (2003, 88) en donne un exemple :

- (1) Zoé est partie en claquant la porte. (manière)
- (2) Zoé a réveillé son petit frère en claquant la porte. (cause)
- (3) Zoé aurait réveillé son petit frère en claquant la porte. (condition)

Nous cherchons ainsi dans la prédication principale les conditions d'une interprétation circonstancielle causale du gérondif. Nous faisons l'hypothèse qu'une telle interprétation est déclenchée par la présence d'un verbe fléchi causatif. Danlos (2000 et 2006), qui s'inspire du modèle de Pustejovsky (1995) pour le simplifier, donne une description de la structure conceptuelle d'un verbe causatif. Un verbe causatif décrit un événement complexe, décomposable en deux sous-événements, notés e1 et e2 : e1 est un sous-événement causal et e2 un sous-événement correspondant à un état résultant ; e2 est exprimé lexicalement, contrairement à e1. Un verbe causatif comme *briser* dénote ainsi à la fois l'action (non spécifiée) d'un agent *x* sur un patient *y* et l'état qui s'ensuit (*y* est brisé). Considérons (4), (5) et (6) :

- (4) Paul a brisé le verre en cristal.
- (5) Paul a brisé le verre en cristal. Il l'a cogné contre l'évier.
- (6) Paul a brisé le verre en cristal en le cognant contre l'évier.

(4) sature les variables *x* et *y* : *Paul* est l'agent et *le verre en cristal* le patient du verbe *briser*. L'état résultant e2 est exprimé (le verre en cristal est brisé), alors que le sous-événement causal e1 (c'est-à-dire l'action précise de Paul sur le verre en cristal) ne l'est pas. En (5), *cogner* vient apporter un contenu au sous-événement e1 de *briser*. Pour Danlos, l'interprétation causale d'une séquence comme (5) vient du fait que le sous-événement causal du verbe causatif (ici *briser*) est interprété comme étant co-référent au second événement mentionné (ici *cogner*). La proposition (6), avec gérondif, donne lieu elle aussi à une inférence causale. Elle peut être analysée de la même manière que (5) : le verbe au gérondif (*cogner*) et le sous-événement causal du verbe fléchi (e1 de *briser*) sont co-référents.

Les deux sous-événements d'un verbe causatif entretiennent par définition une relation de *causalité directe*. Par voie de conséquence, tout événement co-référent à e1 entretient une relation de causalité directe avec le sous-événement e2 du verbe causatif. Le recours à un critère temporel permet d'appréhender de manière moins abstraite la notion de causalité directe. On trouve ainsi chez Moeschler (2003) une définition des causalités directe et indirecte qui fait appel aux notions de contiguïté et de discontinuité temporelles :

« La causalité directe correspond à la causalité au sens fort : la relation entre événement-état ou événement-événement est sans discontinuité temporelle.

La causalité indirecte, ou causalité au sens faible : la relation entre éventualités est discontinue, sans contiguïté temporelle. » (Moeschler 2003, 26-27)

Que l'on se réfère à la notion de coréférence ou celle de causalité directe pour appréhender le cas du gérondif causal, le problème reste le même : la bonne formation d'une proposition avec gérondif nécessite-t-elle, comme semble le suggérer l'exemple (6), que les deux événements en jeu soient liés par une relation de causalité directe (ou de coréférence) ? Pour répondre à cette question, il nous semble qu'il faut faire varier les paramètres aspectuels du verbe au gérondif. Un verbe causatif peut être assorti d'un verbe au gérondif qui dénote une activité, comme en (7), ou un état, comme en (8) :

(7) Paul s'est cassé la jambe en skiant.

(8) Paul agace Marie en sachant tout mieux que tout le monde.

En (7), le gérondif *en skiant* a non seulement valeur d'arrière-plan pour l'événement principal, mais aussi de cause. La présence d'un verbe fléchi causatif (*casser*) contraint en effet le destinataire à attribuer des propriétés causales au gérondif. Le gérondif ne livre cependant pas la cause précise de la fracture de Paul, puisque ce n'est pas, à proprement parler, l'activité de skier qui est la cause, mais un événement associé à cette activité. Le destinataire est en fait amené à dériver pragmatiquement de *skier* un événement susceptible d'entrer en relation de coréférence avec le sous-événement e1 de *casser*. Cet événement (Paul a percuté un autre skieur, Paul a manqué sa réception après un saut, etc.) s'obtient par élargissement de la dénotation du concept *skier*. En l'absence de données contextuelles supplémentaires, le destinataire n'est toutefois pas capable de trancher parmi l'éventail des causes possibles.

En (8), la locution quasiment idiomatique *savoir tout mieux que tout le monde* suggère que le gérondif rapporté (au style indirect libre) les paroles de Marie. Cette locution a pour fonction d'évoquer un événement précis, dont elle donne une description subjective. La cause précise de l'agacement de Marie est donc un événement plutôt qu'un état. C'est cet événement, communiqué implicitement, qui entre en relation de coréférence avec le sous-événement causal d'*agacer*.

(7) et (8) expriment des relations de causalité directe, puisque les événements dérivés de l'activité *skier* et de l'état *savoir tout mieux que tout le monde* sont co-référents aux sous-événements e1 des verbes fléchis *casser* et *agacer*. Quelle que soit la nature du procès dénoté par le gérondif (événement, activité ou état), il semble donc que le desti-

nataire soit amené à construire une relation entre événements qui ne présente pas d'écart temporel. La simultanéité (complète ou partielle) et la contiguïté sont les deux types de configuration concernées par l'absence d'écart temporel. (7) relève clairement de la simultanéité : le gérondif, qui a valeur d'arrière-plan, inclut l'événement causé. Il est plus difficile de trancher en ce qui concerne (6) et (8), quoiqu'il soit difficile de lutter contre l'impression que les événements en jeu ont lieu en même temps.

### 3. La simultanéité du gérondif

La plupart des grammaires (cf. par exemple Riegel et al. 1994) indiquent que le gérondif introduit un événement nécessairement simultané à l'événement du verbe fléchi. En d'autres termes, le trait [+simultanéité] ferait partie de la sémantique minimale du gérondif ; il serait indissociable de ses emplois circonstanciels. Quelques études sur le gérondif (cf. Gettrup 1977 ou, plus récemment, Kleiber 2007a et 2007b) ont toutefois montré que si la simultanéité est effectivement de mise dans une écrasante majorité de cas, elle n'est pas une condition nécessaire à la bonne formation d'une proposition avec gérondif. Considérons les exemples suivants, qui expriment des relations causales :

- (9) En apprenant ces nouvelles, le roi décida de convoquer ses barons. (Gettrup 1977, 229)
- (10) Ronaldo a inscrit un but en tirant des seize mètres.
- (11) Paul a réussi son examen en travaillant toute la nuit.

L'exemple (9), conçu précisément par Gettrup pour remettre en question la thèse classique de la simultanéité, ne nous semble pas décisif. En effet, rien dans la forme linguistique de (9) ni dans notre connaissance du monde ne permet d'exclure une interprétation de (9) où les procès partageraient un intervalle de temps. Le roi a pu décider de convoquer ses barons, alors même qu'il apprenait ces nouvelles ; les deux événements sont de nature à pouvoir avoir lieu (plus ou moins) en même temps. Les exemples (10) et (11) semblent eux exclure la simultanéité. En (10), la cause et l'effet sont au moins contigus. Si on considère les deux événements dans leur stricte ponctualité, on pourrait même admettre qu'ils soient disjoints : aucun des deux procès ne couvrirait le bref instant qui sépare le tir du but. Quelle que soit l'interprétation que l'on privilégie, il est difficile de voir un recouvrement temporel entre ces deux événements. L'exemple (11), où la relation cause – conséquence se double d'une relation moyen-but, illustre plus nettement encore la possibilité d'une disjonction entre les procès. La phrase associe deux événements nécessairement distants, puis-

qu'entre la révision et la réussite d'un examen il y a le moment du passage de l'examen.

On trouve chez Kleiber (2007a, 111) des exemples de proposition avec gérondif où les procès en jeu se suivent mais n'entretiennent pas de relation de « dépendance logique », selon l'expression de Halmøy (1982). On pourrait appeler ce type de phrase des *séquences narratives*. En voici quelques-unes :

- (12) En atteignant le sommet, ils s'assirent et saucissonnèrent.
- (13) Il se lave les dents en se levant.
- (14) En sortant de l'église, nous sommes allés boire un verre au bar du coin.

Dans l'exemple (12), le procès au gérondif précède les deux procès au passé simple, sans qu'aucun recouvrement temporel ne soit possible. En (13), à condition de restreindre la dénotation de *se lever* à celle de *se lever de son lit le matin*, on obtient également une interprétation où les deux procès se suivent dans le temps. Il est plus difficile de trancher dans le cas de (14), car on ne peut pas exclure que l'accomplissement *aller boire un verre* commence avec la sortie de l'église, et donc qu'il y ait simultanéité partielle entre les procès.

Pour Kleiber, si la simultanéité donne l'impression d'être une caractéristique intrinsèque du gérondif, c'est qu'elle accompagne la plupart de ses emplois circonstanciels. Autrement dit, elle découle de l'emploi du gérondif, mais elle n'en est pas la source :

« On n'a pas affaire à deux actions simultanées qui sont mises ensemble et qui donnent ensuite lieu à une interprétation circonstancielle, mais au schéma inverse : c'est l'intégration à une place circonstancielle d'une prédication dans une autre pour former une seule prédication qui fait émerger en même temps la dimension temporelle de simultanéité ou non. » (Kleiber 2007a, 115)

On pourrait toutefois se demander si cette explication convient aux gérondifs d'arrière-plan et aux gérondifs de pure simultanéité. Pour Kleiber (2007b), l'arrière-plan et la simultanéité (ou, dans ses termes, la *localisation temporelle* et la *concomitance*) sont des valeurs circonstanciels, au même titre que la cause ou le moyen. Sans remettre en question cette position, nous pensons toutefois qu'il faudrait distinguer entre les valeurs circonstanciels non temporelles, comme la cause ou le moyen, qui établissent des relations *logiques* entre événements, et les valeurs temporelles, comme l'arrière-plan et la simultanéité, qui établissent des relations de *coïncidence temporelle* entre événements. Cette observation ne contredit pas le modèle de Kleiber (2007a et b) : il n'est pas question de dire que les gérondifs à valeur temporelle n'occupent pas une place circonstancielle dans la phrase. Ces derniers ont cependant, nous semble-t-il, la simultanéité comme

finalité expressive. Dans ces conditions, la dimension temporelle est la source de l'emploi circonstanciel et non la conséquence.

La simultanéité du gérondif est une affaire complexe et nous ne souhaitons pas trancher ici en faveur ou en défaveur d'une sémantique minimale du gérondif qui contiendrait le trait [+simultanéité]. Nous pensons toutefois que les exemples (9) à (14) peuvent être envisagés comme relevant d'une forme de simultanéité. Certes, si on s'en tient à une analyse qui fait appel à la dénotation stricte des prédicats, il est difficile d'y voir de la simultanéité. Or, une telle analyse (purement sémantique) ne dit rien de la valeur du gérondif pour la proposition principale, puisqu'elle traite les deux événements en jeu sur le même plan. Une analyse pragmatique, qui tient compte d'un élargissement possible de la dénotation des prédicats (cf. Wilson 2006), permet au contraire d'expliquer la pertinence du gérondif dans ces propositions. Ces dernières génèrent des représentations où l'événement du verbe fléchi est envisagé *dans les termes* de l'événement au gérondif : le gérondif crée les conditions préparatoires à la réalisation de l'événement principal. Autrement dit, il produit un état résultant pertinent qui sert d'arrière-plan à l'événement principal. Cette explication fait intervenir une conception assouplie des rapports de simultanéité, où ce n'est pas l'événement au gérondif *stricto sensu* qui est simultanément à l'événement du verbe fléchi, mais son état résultant.

Nous passons maintenant au participe présent, mais nous reviendrons plus tard sur la question de la simultanéité.

#### 4. Le participe présent : une sémantique propre ?

Le participe présent, comme le gérondif, est caractérisé par une triple incomplétude : il est indéterminé quant au temps, au mode et à la personne. Comme lui, il s'intègre à une prédication complète, régie par un verbe fléchi, et retire de cette association les coordonnées qui lui font défaut. Toutefois, contrairement au gérondif, le participe présent peut être le noyau d'une prédication complète, et ainsi avoir un sujet grammatical différent de celui de la prédication principale (*Marie ne venant pas, Paul est parti*). Il est également susceptible d'occuper deux autres fonctions syntaxiques qui sont refusées au gérondif : il peut être attribut de l'objet (*Paul imagine Marie paraissant au bord de la mer*) et épithète (*Tout le monde se souvient des mélodies du fou chantant*). L'alternance avec le gérondif, dont nous essaierons de cerner les restrictions, est uniquement possible lorsque le participe présent est attribut détaché du sujet (*Bravant le froid, l'alpiniste gravit la montagne*). Cette fonction est celle qui lui assure le plus de liberté dans son positionnement : l'antéposition, la postposition (*L'alpiniste gravit la monta-*

gne, bravant le froid) et l'incise (*L'alpiniste, bravant le froid, gravit la montagne*) sont toutes les trois permises.

Quelle que soit la fonction syntaxique qu'il occupe, le participe présent est donc rattaché à un support nominal. Il se comporte, en ce sens, comme un adjectif. Lipsky (2003) relève toutefois que l'étiquette adjectivale n'est pas entièrement appropriée. D'abord, le participe présent, contrairement à l'adjectif, ne présente pas d'accord morphologique avec le nom qu'il modifie ; il semble ainsi marquer son indépendance à l'égard du nom. Ensuite, l'impossibilité d'employer le participe présent comme un attribut du sujet après le verbe *être* (*\*Paul est grand, arrivant ainsi à couper les plus hautes branches de l'arbre*) montre qu'il ne peut pas exprimer des propriétés permanentes du nom, contrairement à l'adjectif<sup>2</sup>. Finalement, le participe présent ne s'emploie pas, à de rares exceptions près, sans complément : on ne peut pas dire *\*Je le vois dormant*, alors qu'on peut dire *Je le vois dormant à même le sol*. Lipsky explique cette particularité syntaxique du participe présent de la manière suivante :

« La présence de compléments sert à lever la contradiction qui existe entre sa fonction d'adjectif et l'absence d'accord nom-adjectif. Du fait que les compléments apportent des indications « situationnelles » ou indiquent l'objet affecté par le procès, ils contribuent à l'interprétation du participe en terme de procès. » (Lipsky 2003, 76)

Pour pouvoir dénoter un procès, le participe présent a donc besoin de compléments. Sous cette condition, il n'exprime plus, à proprement parler, une propriété, mais un événement qui prend pour agent le nom auquel il est rattaché. Il n'y a d'ailleurs rien de surprenant à ce que le participe présent puisse dénoter un procès : comme le gérondif, il est une forme du verbe ; il a en cela une dimension temporelle, qui échappe à l'adjectif.

Dans le même article, Lipsky cherche à déterminer un type d'effet de sens propre au participe présent. Elle suggère que le participe présent est une forme verbale imperfective, qui saisisse un procès dans son déroulement, sans que l'on puisse en distinguer précisément le début et la fin. Elle voit ainsi une ressemblance entre le couple participe présent-verbe fléchi et le couple imparfait-passé simple : le participe présent, comme l'imparfait, référerait à une période de temps aux contours flous, et le verbe fléchi, comme le passé simple, viendrait en sélectionner un moment précis. Il semble toutefois difficile de généraliser cette observation à tous les emplois du participe présent. Le Gof-

<sup>2</sup> Cet argument nous semble assez faible. Le participe présent est tout à fait capable d'indiquer des propriétés permanentes : *Etant de nature timide, il n'a pas osé prendre la parole ; Connaisant sa valeur, il n'est pas inquiet*, etc.



fic (1997) a par exemple montré qu'un participe présent peut dénoter un événement ponctuel, qui n'englobe pas le procès au passé simple mais le précède :

(15) Saisissant son fusil, Paul s'élança. (Le Goffic 1997, 129)

La capacité d'exprimer un procès en vision imperfective n'est d'ailleurs pas un trait distinctif du participe présent, puisqu'elle se retrouve chez le gérondif (cf. effet d'arrière-plan). Il en va de même pour l'effet de succession temporelle, qu'on observe en (15) et qui caractérise certaines propositions avec gérondif, comme on l'a vu. La valeur sémantique propre du participe présent (s'il en a une) est donc à chercher ailleurs. L'article de Herslund (2000), l'une des rares études sur le participe présent où la comparaison avec le gérondif est systématique, cherche précisément à repérer un effet de sens irréductible à tous les emplois du participe présent. La thèse qu'il défend est la suivante :

« Le participe présent dénote toujours ou bien une situation qui se prolonge imperceptiblement dans une autre, ou bien carrément une phase ou un aspect particulier de la situation dénotée par le verbe principal ; mais il ne sert jamais à situer le verbe principal [contrairement au gérondif]. Autrement dit, le gérondif désigne une situation autonome concomitante à la situation désignée par le verbe principal, alors que le participe présent désigne avec son verbe principal une seule situation. » (Herslund 2000, 87)

Le participe présent jouit, à en suivre Herslund, du statut de « co-verbe », c'est-à-dire de forme verbale dépendant directement d'un verbe principal, alors que le gérondif et le verbe fléchi auquel il est associé dénotent chacun une situation<sup>3</sup>. Sa thèse est fondée sur trois arguments. Le premier est d'ordre morphologique : la préposition *en*, qui distingue le gérondif du participe présent, indique une faible cohésion entre le gérondif et le verbe fléchi, à l'instar des prépositions *de* et *à* qui, lorsqu'elles figurent devant un infinitif, signalent son autonomie par rapport au verbe principal. Le deuxième argument est syntaxique : l'impossibilité, pour le participe présent, d'entrer dans une construction clivée prouve qu'il désigne avec le verbe principal une seule situation. Le troisième argument est sémantique : le gérondif décrit toujours deux situations indépendantes l'une de l'autre, alors que le participe présent décrit deux facettes d'une même situation.

Le principal corollaire du statut de co-verbe est l'endossement du poids lexical de la phrase. Le participe présent véhicule ainsi l'information la plus importante ; le gérondif, au contraire, dénote une situation complémentaire, de moindre importance. En guise

---

<sup>3</sup> Le concept de situation n'est pas défini par Herslund. On peut y voir à la fois l'idée d'événement et de circonstance.

d'illustration, Herslund commente quelques exemples de commutation entre les deux formes :

- (16) La sultane s'est levée mettant fin à l'entretien. (Mourad)
- (17) La sultane a mis fin à l'entretien en se levant.
- (18) Il s'était levé, s'appuyant sur sa canne. (Gallo)
- (19) Il s'était appuyé sur sa canne en se levant.

Dans l'exemple de la sultane, on parle d'une seule situation, où ce qui est important, ce n'est pas que la sultane se lève, mais qu'elle mette fin à l'entretien. Or, c'est bien le participe présent, en (16), qui livre l'information la plus importante. La mise au gérondif, en (17), suppose que les prédicats soient intervertis, puisque le gérondif délivre toujours l'information secondaire ; sous cette seule condition, le sens de (16) équivaut à celui de (17). Le simple remplacement du participe présent par un gérondif modifie, lui, le sens initial<sup>4</sup>. Dans le second exemple, le poids lexical est localisé dans l'action de s'appuyer sur une canne, non dans celle de se lever. Ici encore, les prédicats doivent être intervertis pour que le sens de la proposition avec gérondif corresponde à celui de la proposition avec participe présent.

La thèse d'Herslund nous semble rencontrer plusieurs difficultés. Tout d'abord, ses trois arguments en faveur d'un participe présent conçu comme un co-verbe sont difficilement recevables :

(i) Si tant est que l'analogie avec le gérondif soit plausible, nous ne voyons pas pour quelle raison la présence d'une préposition devant un infinitif devrait signifier l'indépendance de ce dernier à l'égard du verbe principal. La préposition, puisqu'elle est commandée par le verbe principal, nous semble indiquer au contraire un lien (explicite) entre les deux formes verbales.

(ii) Malgré son caractère adjectival, le participe présent peut tout à fait être inséré dans une construction clivée, au même titre qu'un gérondif :

(20) C'est traînant le pas qu'il se rend à l'école.

(iii) Tout comme on observe des participes présents qui décrivent avec le verbe fléchi une seule situation, on observe des gérondifs qui spécifient le contenu de la prédication principale, et qui donc décrivent avec le verbe fléchi une seule situation (21). Inversement, on trouve des participes présents qui décrivent avec le verbe principal deux situations distinctes (22).

(21) Il a répondu en bafouillant.

---

<sup>4</sup> *La sultane s'est levée en mettant fin à l'entretien* s'interprète en effet ainsi : la sultane s'est levée et, par ailleurs, elle a mis fin à l'entretien (d'un geste de la main, par une parole, etc.).

- (22) Préférant l'effort physique à l'effort intellectuel, Paul s'est engagé dans l'armée.

Revenons finalement au corollaire sémantico-syntaxique du statut de co-verbe, à savoir la localisation, dans le participe présent, du poids lexical de la proposition. Il nous semble tout d'abord qu'il n'y ait pas lieu de parler de corollaire. Nous ne voyons en effet aucune nécessité entre l'expression d'une seule situation par le couple verbe fléchi-participe présent et la prise en charge, par le participe présent, de l'information essentielle. On s'attendrait d'ailleurs plutôt à ce que l'inaptitude du participe présent à dénoter une situation autonome se double d'une tendance à livrer l'information la moins essentielle. L'idée qu'un des deux prédicats en jeu localise le poids lexical de la phrase est elle-même problématique : il nous semble difficile de soutenir qu'on puisse désigner *a priori* l'événement le plus important d'une paire, et que seul le participe présent soit apte à le dénoter. Si on pouvait désigner sur la base d'un critère objectif la facette essentielle d'une situation et si seul le participe présent était destiné à son expression, les phrases (23) et (24) ne pourraient pas être toutes les deux grammaticales :

- (23) La sultane s'est levée mettant fin à l'entretien.

- (24) La sultane, se levant, a mis fin à l'entretien.

En résumé, l'idée d'Herslund (2000), selon laquelle le participe présent se distingue du gérondif en ce qu'il dénote toujours une situation (ou une facette d'une situation) qui dépend de celle que dénote le verbe principal, résiste mal à l'épreuve des faits. On trouve en effet de nombreux exemples de propositions où le participe présent a une valeur circonstancielle équivalente à celle qu'aurait un gérondif :

- (25) Revenant de Marseille, Paul a fait une halte à Lyon. (arrière-plan)

- (26) Quittant la France pour la Suisse, Paul espère trouver la tranquillité. (moyen)

- (27) Jugeant la crise politique profonde, le Président dissout l'Assemblée. (cause)

- (28) Relevant à peine de maladie, Paul s'est fracturé le bras. (simultanéité)

Que le participe présent puisse apparaître dans des fonctions comme la simultanéité ou l'arrière-plan, qui représentent le degré le plus élevé d'autonomie (par rapport au verbe principal), est un argument fort en faveur d'un participe présent capable de dénoter à lui seul un événement. L'idée (exprimée dans la citation de tout à l'heure) que le participe présent dénote toujours une situation qui se confond ou se prolonge imperceptiblement dans une autre est également très discutée, lorsque l'on considère des exemples où c'est la contiguïté qui semble de mise (27). Il nous faut maintenant identifier les cas où la

commutation avec le gérondif est impossible. Cela nous permettra de montrer que la thèse du co-verbe ne tient pas, précisément parce que la relation entre le verbe fléchi et le participe présent est bien plus souple (autorise bien plus de combinaisons temporelles différentes) que celle qui lie le gérondif et le verbe fléchi.

### 5. La simultanéité comme critère discriminant

Contrairement au gérondif, le participe présent est à même d'exprimer un procès postérieur à celui du verbe fini. Le participe présent peut ainsi dénoter le second événement d'une narration, comme en (29), ou la conséquence du procès du verbe fléchi, comme en (31). Ces deux emplois résistent au gérondif, comme en témoignent (30) et (32) :

- (29) Paul s'endormit, s'éveillant trois heures plus tard.
- (30) \* Paul s'endormit en s'éveillant trois heures plus tard.
- (31) Paul ouvrit les portes de son salon, laissant ses invités entrer.
- (32) ? Paul ouvrit les portes de son salon en laissant ses invités entrer.

La commutation avec le gérondif semble également compromise lorsque le participe présent dénote un procès qui précède celui du verbe fléchi, comme en (33) :

- (33) Prenant Urbain à bout de bras, il le déposa sur le sol. (Gettrup 1977, 215).
- (34) \* En prenant Urbain à bout de bras, il le déposa sur le sol.

Certes, nous avons vu quelques exemples où le procès au gérondif précède celui du verbe fléchi. Or, nous avons émis l'hypothèse qu'il s'agit toujours de procès qui autorisent une extension de leur dénotation en direction du procès principal, et que l'effet obtenu s'apparente à de la simultanéité. On peut expliquer l'agrammaticalité de (34) en se référant à cette hypothèse : *prendre* et *déposer* sont des procès qui ne peuvent pas donner lieu à une interprétation en terme de simultanéité, même étendue, puisqu'ils s'excluent mutuellement.

Le participe présent, à l'instar du gérondif, peut exprimer un procès simultané à celui du verbe fléchi. Toutefois, l'alternance des deux formes entraîne souvent un changement de sens. Observons les exemples suivants :

- (35) Paul dépasse tout le monde en roulant à toute vitesse.
- (36) Roulant à toute vitesse, Paul dépasse tout le monde.<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> L'antéposition du participe présent est ici plus naturelle que sa postposition, probablement parce qu'elle favorise la proximité avec le sujet (sur lequel porte le participe présent). La syntaxe du gérondif est asymétrique : antéposé, il est détaché de la prédication principale (il est suivi d'une pause à l'oral et

(37) Se tournant vers moi, il me sourit. (Sagan, citée par Høyer 2003, 73)

(38) En se tournant vers moi, il me sourit.

(35) comme (36) reçoivent une interprétation causale. Une interprétation moyen-but visé, c'est-à-dire qui insisterait sur le caractère intentionnel de la relation entre les procès, est également compatible avec (35). En dépit de cette légère nuance de sens, les phrases (35) et (36) représentent toutes les deux les procès comme simultanés. Le cas de (37) et (38) est plus complexe. Les deux phrases cherchent à établir un lien d'incidence temporelle entre deux procès qui ne dépendent pas logiquement l'un de l'autre. Cette indépendance (logique) rend possible tout type de configuration temporelle. Il est concevable que *se tourner* et *sourire* puissent partager un intervalle de temps : (38), qui présente un gérondif, semble contraindre à une lecture de ce type. La proposition (37), avec participe présent, semble plutôt susciter une interprétation où *se tourner* et *sourire* se succèdent. L'alternance des deux formes, en (37) et (38), semble ainsi modifier la relation temporelle entre les deux procès. Observons maintenant (39) et (40), où l'alternance semble avoir une conséquence non seulement sur l'organisation temporelle des procès mais aussi sur le type de relation logique qu'ils entretiennent :

(39) Paul part, comprenant que Marie ne viendra pas.

(40) Paul part en comprenant que Marie ne viendra pas.

(39) reçoit typiquement une interprétation causale. Le fait qu'un processus mental comme *comprendre* ait besoin d'être accompli pour disposer de propriétés causatives ne pose pas de problème au participe présent, qui autorise la contiguïté des procès. En (40), en revanche, l'interprétation causale est rendue problématique. Le gérondif semble forcer la simultanéité et donc bloquer l'accessibilité à la relation causale entre *comprendre* et *partir* (qui suppose la contiguïté). Il nous semble en effet que (39) amène le destinataire à construire une représentation simultanée et non causale des deux procès, qui correspondrait à ce qu'on obtiendrait avec *tout en comprenant*.

Notre intuition selon laquelle le gérondif tire vers la simultanéité même si la nature des procès en jeu s'y prête mal nous semblait mériter une confirmation empirique. Nous avons ainsi mené une enquête,

---

d'une virgule à l'écrit), alors qu'il est la plupart du temps lié à la prédication principale lorsqu'il est postposé. La syntaxe du participe présent est, elle, symétrique, puisqu'il est détaché du reste de la proposition, qu'il soit antéposé ou postposé (cf. Combettes 1998). Alors que l'antéposition du gérondif donne parfois l'impression d'une (légère) mise en évidence, celle du participe présent ne produit pas d'effet particulier, du moins en regard de sa postposition.

sous la forme d'un questionnaire<sup>6</sup>. Nous avons soumis à quinze participants, tous étudiants en lettres et en année de maîtrise, neuf paires de propositions. Chaque paire était composée d'une proposition avec gérondif et d'une variante avec participe présent. Les procès représentés dans nos propositions entretenaient un lien causal très accessible qui nécessite la contiguïté (catégorie A), entretenaient un lien causal très accessible qui nécessite la simultanéité (catégorie B), ou étaient simplement simultanés (catégorie C). Nous présentions en première position

- (i) la variante avec participe présent pour les paires de propositions qui appartenaient à la catégorie A,
- (ii) la variante avec gérondif pour les paires de propositions qui appartenaient à la catégorie B,
- (iii) la variante avec gérondif pour les propositions qui appartenaient à la catégorie C.

Nous invitons les participants à répondre à la question suivante : *La proposition qui figure en première position vous semble-t-elle sensiblement meilleure que la proposition qui figure en seconde position ?* Nous nous attendions à ce qu'ils répondent *oui* dans les deux premiers cas de figure et *non* dans le troisième. Si nos attentes étaient confirmées, l'hypothèse suivante était validée :

**(H)** Le participe présent se spécialise dans l'expression d'une causalité entre procès contigus, alors que le gérondif se spécialise dans l'expression d'une causalité entre procès simultanés.

Pour les deux premiers types de paire (catégorie A avec présence du participe présent dans la proposition initiale, et catégorie B avec présence du gérondif dans la proposition initiale), nous obtenons la réponse *oui* à une très large majorité (respectivement 86% et 93%). Pour le troisième type de paire (catégorie C avec présence du gérondif dans la proposition initiale), la réponse *non* l'emporte largement (88%). L'hypothèse est donc validée.

Il nous faut nuancer notre propos : nous ne disons pas qu'une lecture causale de (40) est impossible. Nous avons montré que le gérondif tolère les relations de contiguïté ; l'accès à une lecture contigüe (et donc causale) de la relation entre *comprendre* et *partir* n'est ainsi pas exclu. Inversement, une interprétation de (39) qui ferait appel à la simultanéité mais pas à la causalité pourrait se concevoir (le participe présent ne l'interdit pas). Il faut néanmoins admettre une préférence du gérondif pour la simultanéité, que n'a pas le participe présent.

---

<sup>6</sup> Les résultats de cette enquête ont été présentés à l'ISC le 10 janvier 2008. Les données de l'expérience ainsi que le détail des résultats se trouvent en annexe.

Dans notre enquête, nous avons demandé d'appliquer ce critère de préférence à des propositions où la relation causale et contigüe était très accessible, et nous avons observé que le participe présent était systématiquement jugé meilleur, même lorsqu'il était postposé (c'est-à-dire lorsque l'ordre des constituants de la phrase ne correspondait pas à l'ordre logique cause-conséquence). Ce résultat semble confirmer que le gérondif tire vers la simultanéité, et qu'il interfère en cela avec les réquisits de contiguïté imposés par certains procès. Cette observation n'est pas sans conséquence, puisqu'elle concerne toutes les propositions qui connectent un processus mental (*décider, estimer, penser*) à un événement qui en découle. Elle fournit également une explication plausible à la variation de sens observée en (37) et (38).

## 6. Conclusion

Notre objectif était de trouver un critère qui permette de distinguer les emplois du gérondif de ceux du participe présent. Nous avons suggéré que la distinction sémantique entre les deux formes intervient clairement lorsque la phrase exprime une relation causale. Nous avons d'abord montré qu'un gérondif causal entretient systématiquement une relation de coréférence temporelle avec le verbe fléchi, et ce quelle que soit la nature aspectuelle du procès au gérondif. Cette constatation nous a conduits à examiner l'hypothèse selon laquelle le gérondif dénoterait un procès nécessairement simultané à celui du verbe fléchi. Nous avons vu que si l'on s'en tient à la dénotation stricte des verbes en jeu, cette hypothèse est trop forte. Nous avons cependant suggéré que cette hypothèse peut être maintenue si l'on explique les cas d'apparente contiguïté comme des cas de simultanéité assouplie. Nous avons ensuite montré que tous les effets de sens recensés pour le gérondif se retrouvent chez le participe présent. La spécificité du gérondif (ou du participe présent) n'est donc pas à chercher dans un effet de sens particulier, mais plutôt dans une préférence pour un type d'effet de sens. La préférence du gérondif nous semble ainsi aller plutôt aux relations de simultanéité. Cela apparaît clairement dans les exemples où l'effet de simultanéité du gérondif interfère avec le réquisit de contiguïté imposé par certaines relations causales.

## Bibliographie

- ARNAVIELLE T. (1998), *Le morphème –ANT : unité et diversité. Etude historique et théorique*, Louvain-Paris, Peeters.
- ARNAVIELLE T. (2003), « Le participe, les formes en –ant : positions et propositions », *Langages* 149, 37-54.
- COMBETTES B. (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.

- DANLOS L. (2000), « Discours causal et rôles thématiques », in PLÉNAT M. (éd.) *Des structures linguistiques à leur interprétation. Mélanges en l'honneur d'Andrée Borillo*, Amsterdam, Rodopi, 83-99.
- DANLOS L. (2006), « Verbes causatifs, discours causaux et coréférence événementielle », *Lynx* 54, 233-246.
- DE CARVALHO P. (2003), « Gérondif, participe présent et adjectif déverbal en -ant en morphosyntaxe comparative », *Langages* 149, 100-126.
- FRANCKEL J.J. (1989), *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz.
- GETTRUP H. (1977), « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel », *Revue Romane* 12/2, 210-271.
- HALMØY J.-O. (1982), *Le gérondif, éléments pour une description syntaxique et sémantique*, Trondheim, Tapir.
- HALMØY J.-O. (2003), *Le gérondif en français*, Paris, Ophrys.
- HERSLUND M. (2000), « Le participe présent comme co-verbe », *Langue Française* 127, 86-94.
- HØYER A.-G. (2003), *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*, Mémoire de DEA, Université de Bergen.
- KINDT S. (2003), « Le participe présent en emploi adnominal comme prétendu équivalent de la relative en qui », *Langages* 149, 55-70.
- KLEIBER G. (2007a), « La question temporelle du gérondif : simultanéité ou non ? », *Travaux linguistiques du CERLICO* 20, 109-123.
- KLEIBER G. (2007b), « En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots », *Cahiers Chronos* 19, 93-125.
- KLEIBER G. & THEISSEN A. (2006), « Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence », in CALAS F. (éd.), *Cohérence et discours*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 173-184.
- LE GOFFIC P. (1997), « Formes en -ant et calcul du sens », in GUIMIER C. (éd.) *Co-texte et calcul du sens*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 127-133.
- LIPSKY A. (2003), « Pour une description sémantique et morphosyntaxique du participe présent français et allemand », *Langages* 149, 71-85.
- MOESCHLER J. (2003), « L'expression de la causalité en français », *Cahiers de linguistique française* 25, 11-42.
- PUSTEJOVSKY J. (1995), *The Generative Lexicon*, Cambridge (Mass.), The MIT Press.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- WILSON D. (2006), « Pertinence et pragmatique lexicale », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 27, 33-52.



### **Annexe : expérience sur la temporalité du gérondif et du participe présent**

*Hypothèse* : Le participe présent se spécialise dans l'expression d'une causalité entre procès contigus, alors que le gérondif se spécialise dans l'expression d'une causalité entre procès simultanés.

*Dispositif* : 15 participants, test sous forme de questionnaire.

*Tâche* : La proposition 1 est-elle meilleure que la proposition 2 ?

Les paires de propositions sont présentées dans le désordre.

#### Catégorie A (lien causal accessible qui suppose la contiguïté)

##### **I.**

1. Paul interrompt son histoire, doutant qu'on l'écoute encore.
2. Paul interrompt son histoire en doutant qu'on l'écoute encore.

##### **II.**

1. Le Président dissout l'Assemblée, jugeant la crise politique profonde.
2. Le Président dissout l'Assemblée en jugeant la crise politique profonde.

##### **III.**

1. Risquant de perdre toute crédibilité, le Ministre a annulé ses vacances.
2. En risquant de perdre toute crédibilité, le Ministre a annulé ses vacances.

#### Catégorie B (lien causal accessible qui suppose la simultanéité)

##### **IV.**

1. Paul dépasse tout le monde en roulant à toute vitesse.
2. Paul dépasse tout le monde, roulant à toute vitesse.

##### **V.**

1. Paul s'ennuie en regardant ce mauvais film.
2. Paul s'ennuie, regardant ce mauvais film.

##### **VI.**

1. Paul se détend en prenant un bain.
2. Paul se détend, prenant un bain.

#### Catégorie C (simple simultanéité)

##### **VII.**

1. En s'élançant dans le vide, le parachutiste a une pensée pour son assureur.

2. S'élançant dans le vide, le parachutiste a une pensée pour son assureur.

**VIII.**

1. L'alpiniste poursuit son ascension en bravant le froid et la neige.

2. L'alpiniste poursuit son ascension, bravant le froid et la neige.

**IX.**

1. Paul écoute ce médiocre violoniste en priant pour que son récital se termine vite.

2. Paul écoute ce médiocre violoniste, priant pour que son récital se termine vite.

*Résultats :*

**I.** oui : 11 - non : 4 (73 % de oui)

**II.** oui : 13 - non : 2 (87 % de oui)

**III.** oui : 15 - non : 0 (100 % de oui)

Moyenne : 86 % de oui

**IV.** oui : 13 - non : 2 (87 % de oui)

**V.** oui : 15 - non : 0 (100 % de oui)

**VI.** oui : 14 - non : 1 (93 % de oui)

Moyenne : 93 % de oui

**VII.** oui : 1 - non : 14 (93 % de non)

**VIII.** oui : 0 - non : 15 (100% de non)

**IX.** oui : 4 - non : 11 (73 % de non)

Moyenne : 88 % de non